

[Rapport d'information sur la médecine scolaire et la santé à l'école](#) [1]

Robin Reda, Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire. (2023). Rapport d'information sur la médecine scolaire et la santé à l'école, n° 1228, Paris : Assemblée nationale.

Détecter une maladie chronique ou un trouble sensoriel dès l'école permettrait une prise en charge précoce. D'après le député Robin Reda, auteur d'un rapport sur le sujet, la médecine scolaire est dysfonctionnelle. Le député relève également que les dépistages obligatoires ne sont pas systématiquement réalisés, déplore « des actions d'éducation à la santé dispersées et non coordonnées » et un « fonctionnement très inégal sur le territoire ». Face à ces difficultés, dix-huit recommandations sont formulées, avec un accent porté sur la prise en charge psychologique « des élèves en situation de mal-être ou de détresse psychologique ». Autre axe de travail : la mise en place d'une politique de santé scolaire « adaptée aux besoins particuliers de chaque élève », dans le cadre de l'école inclusive.

[En savoir plus \(Assemblée nationale\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/rapport-dinformation-sur-la-m%C3%A9decine-scolaire-et-la-sant%C3%A9-%C3%A0-l%C3%A9cole>

[2] https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/cion_fin/l16b1228_rapport-information#